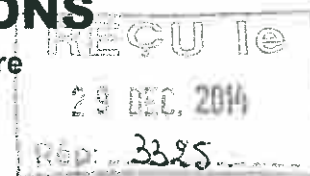


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire

Délibération



Séance du 15 décembre 2014

Délibération n°2014-131

Rapporteur : M. Philippe FOURNOT

OBJET : Tarifs 2015 de l'assainissement

Président : Monsieur Jacques PÉLISSARD

Secrétaires de séance : Madame Agnès CHAMBARET et Monsieur Michel JUNIER

Membres présents :

PÉLISSARD Jacques	GALLE Valérie
GALLET Maurice	HUET John
BILLOTTE Aline	KARAL Heyçan
ELVEZI Patrick	LANÇON Jacques
GROSSET Pierre	LAURIOT Pierre
MAUGAIN Christiane	MARMIER-MOUCHANAT Isabelle
OLBINSKI Sophie	PÉPIN-LAMBERT Evelyne
PATTINGRE Alain	PETITJEAN Paule
FOURNOT Philippe	RAVIER Jean-Yves
ECOIFFIER Jean-Marie	VAUCHEZ Jean-Marc
CLAVEZ Jean-Paul	PERRARD Marie-Madeleine
GRICOURT Philippe	BARBARIN André
GUY Hervé	LAURENT Héloïse
GIROUD Christophe	MONNET Maurice
GAY Bernard	BENIER Jean-Noël
LANNEAU Jean-Yves	DROIT Michel
BRENIAUX Christian	MONTAGNON Michel
MARANO Paulette	JUNIER Michel
BOIS Christophe	ROY Jean
BOURGEOIS Daniel	FABRY Alain
CHAMBARET Agnès	BRIANCHON Daniel
DUVERNET Marc-Henri	ANTOINE Michèle

Membres absents excusés :

REY Roger donne procuration à ANTOINE Michèle - LUGAND Nadia donne procuration à VAUCHEZ Jean-Marc - CHOULOT Robert donne procuration à BENIER Jean-Noël
JANIER Claude - LACROIX Evelyne - CHAVON Pierre

Nombre de conseillers en exercice : 49

Nombre de conseillers présents à la délibération : 44

Convoqué le : 8 décembre 2014

Affiché le :

**Le Président certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire du présent acte reçu
en Préfecture le : 22 DEC. 2014**

- REDEVANCE ASSAINISSEMENT EFFLUENTS DOMESTIQUES :

Evolution de l'assiette de la redevance assainissement collectif (usagers domestiques) :

Les volumes 2014 sont indicatifs.

2012	2013	2014
1 611 222 m ³	1 536 269 m ³	1 580 808 m ³

La baisse des volumes d'eau consommés par les usagers domestiques est de 1,27 % par an (lissage 2008/2014).

Le conseil d'exploitation a étudié plusieurs scénarios (+ 2.5 %, + 3 %, + 3.25 %). Compte tenu de :

- la baisse des consommations observées sur les dernières années (tendance à - 1.27 %),
- l'achèvement du programme d'investissement et de la nécessité d'établir un nouveau programme pour les années à venir,

Le conseil d'exploitation propose de limiter à 2.5 % la hausse du tarif de la redevance d'assainissement collectif, à compter du 01/01/2015, soit 1.077 €/m³.

Pour les communes de Saint Didier, Vevy et Trenal, le tarif proposé est celui issu de la délibération du conseil communautaire du 27/01/2014 (convergence sur 5 ans des tarifs pour ces trois communes) :

		2013	2014	2015
Saint Didier	Montant part variable	0.75 €/m ³	0.82 €/m ³	0.89 €/m ³
	<i>Exemple pour 120 m³</i>	90,00 €	98.40 €	106.80 €
Vevy	Montant part fixe	9.00 €	9.85 €	10.78 €
	Montant part variable	0.65 €/m ³	0.71 €/m ³	0.78 €/m ³
	<i>Exemple pour 120 m³</i>	87.00 €	95.20 €	104.18 €
Trenal	Montant part fixe	30.49 €	31.85 €	33.28 €
	Montant part variable	0.66 €/m ³	0.69 €/m ³	0.72 €/m ³
	<i>Exemple pour 120 m³</i>	109.69 €	114.60 €	119.73 €

- REDEVANCE ASSAINISSEMENT EFFLUENTS NON DOMESTIQUES :

Le Conseil d'exploitation propose de ne pas modifier les tarifs de la redevance industrielle pour l'année 2015.

- PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) :

Le conseil d'exploitation propose de ne pas modifier les tarifs pour l'année 2015.

- DEPOTAGE

Le conseil d'exploitation propose d'augmenter les tarifs, à compter du 01/01/2015, de la manière suivante :

Il est précisé que des nouveaux tarifs seront étudiés courant 2015 suite à la mise en service de la nouvelle unité de traitement des matières de vidange et de curage.

- ANC (Assainissement non collectif):

Le conseil d'exploitation propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2015.

- CONTRÔLE DE RACCORDEMENT (Usagers du collectif):

Le conseil d'exploitation propose d'augmenter les tarifs, à compter du 01/01/2015, de la manière suivante :

	2014	2015
Contrôle de raccordement (forfait)	50 € / contrôle	70 € / contrôle

En effet, le tarif 2014 de 50 € par contrôle est sous-évalué. Ces contrôles nécessitent l'intervention de deux agents sur le terrain avec un véhicule et du matériel pendant en moyenne 1 heure, auquel il convient d'ajouter le temps passé par le personnel pour la gestion administrative de la demande (prise de RDV, réalisation des comptes rendus, ...). Le tarif proposé correspond aux frais de personnel (salaires + charges majorés de 10% de frais de gestion).

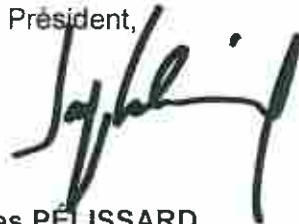
Le Bureau Elargi du 1^{er} décembre 2014 a émis un avis favorable.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après délibération, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les tarifs tels que présentés ci-dessus.

**Le Président certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire du présent acte reçu
en Préfecture le : 22 DEC. 2014**

Pour extrait conforme,
Le Président,



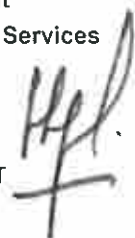
Jacques PÉLISSARD

Copie certifiée conforme à l'Original,
Transmise le **22 DEC. 2014** à :

- Trésorerie Principale
- Finances
- SIAAL
- Dossier
- Chrono

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Frank STEYAERT



TARIFS 2015**REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT (par m³ d'eau)***Imputation recette compte 70611***Redevance assainissement usagers domestiques et assimilés**

Communes d'ECLA (sauf les communes disposant d'une période de convergence des traifs)

Commune de Saint Didier

Commune de Vevy

part fixe

part variable

Commune de Trenal

part fixe

part variable

Tarifs 2014	Evolution %	Proposition 2015
1,051 €	2,50%	1,077 €
0,820 €		0,890 €
9,850 €		10,780 €
0,710 €		0,780 €
31,850 €		33,280 €
0,690 €		0,720 €
0,07 €	- €	0,07 €
210,00 €	- €	210,00 €
15,00 €		15,00 €
200,00 €		200,00 €
7,00 €	3,00%	7,20 €
14,00 €	3,00%	14,40 €
11,00 €	3,00%	11,30 €
16,00 €	3,00%	16,50 €
150,00 €	- €	150,00 €
84,00 €	- €	84,00 €
66,00 €	- €	66,00 €
50,00 €	- €	50,00 €
		80,00 €
40,00 €		40,00 €
50,00 €		70,00 €

Redevance spécifique pour effluents non domestiques :Coefficient volume a: par m³ d'effluent rejetés

Coefficient pollution b : par tonne de DCO rejetée

PFAC*Imputation recette compte 758*Usagers domestiques m² de surface de plancher

Usagers assimilés domestiques par Equivalent habitant

DEPOTAGE EN STATION D'EPURATION (par m³)*Imputation recette comptes 7081 & 7088*

Matières de vidange (communes ECLA)

Matières de vidange (autres communes)

Lixiviats du Centre de Stockage du Jura

Boues d'épurations liquides

arrondi à

TARIFS ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF*Imputation recette compte 7062*

Contrôle de conception et d'exécution Forfait

dont conception

dont exécution

Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien

(redevance annuelle)

Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien en cas de vente

(forfait)

Entretien (forfait de suivi technique et

administratif des dossiers)

TARIFS CONTROLES DE RACCORDEMENT*Imputation recette compte 7068*

Réalisation du contrôle de raccordement Forfait